

## Comité Régional de Normandie de Canoë-Kayak

Stéphane DURÉCU  
07.71.57.20.71.  
[stephane.durecu@gmail.com](mailto:stephane.durecu@gmail.com)

Samuel BONVALET  
06.09.66.66.28.  
[sam18bonvalet@aol.com](mailto:sam18bonvalet@aol.com)

Lorrie DELATTRE  
06.29.34.24.37.  
[ldelattre@ffck.org](mailto:ldelattre@ffck.org)

Destinataires :

Clubs normands  
CDCK normands

### Formation Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) Session 2024-2025

Madame, Monsieur,

D'octobre 2024 à mai 2025, le Comité Régional de Normandie de Canoë-Kayak met en place à nouveau une **formation de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)** avec les 3 mentions du diplôme : eau calme, eau-vive et mer.

Cette formation est un support pour vos clubs afin que vous puissiez vous appuyer sur des personnes reconnues par la FFCK capables d'animer et d'encadrer vos activités. Ces cadres, jeunes ou moins jeunes, seront une ressource pour dynamiser et développer votre structure.

La formation MFPC s'appuie sur une **alternance des temps de formation** entre les différents week-ends de formation régionale et l'activité en club (temps fort) par le biais **des tuteurs** que vous nous proposerez pour guider le candidat moniteur.

La nouvelle mise en place du **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)** sur ces 3 mentions peut désormais être intégrée directement à la formation continue des stagiaires. Les stagiaires pourront donc exercer contre rémunération, s'ils valident les attendus des diplômes, dès l'été 2025.

Ces évolutions réglementaires sont facilitantes pour nos stagiaires mais demanderons une rigueur de mise en œuvre particulière. Il est obligatoire pour tous les stagiaires d'avoir validé les éléments ci-dessous à la date de l'inscription.

L'inscription au MFPC se fera auprès du CRNCK, pour entrer en formation les stagiaires devront :

- être âgé de 17 ans révolus à l'entrée en formation,
- être titulaire d'un titre fédéral 1 an ;
- être titulaire du diplôme d'AMFPC en cours de validité, dans l'option visée par la formation MFPC ;
- être titulaire d'une Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie ;
- présenter un dossier d'inscription complet,
- identifier un tuteur de formation.

L'inscription au CQP se fera par le stagiaire, en plus de son inscription au MFPC, auprès de la FFCK.

Pour s'inscrire les stagiaires devront :

- être âgé de 17 ans révolus à l'entrée en formation,
- être titulaire d'un diplôme PSC1 ou équivalent,
- présenter une attestation natation/sauvetage,
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie de moins d'un an.

Nous vous remercions d'informer largement les pagayeurs qui pourraient être intéressés par cette formation.

**L'inscription au MFPC** est à nous retourner en utilisant [la fiche d'inscription disponible sur le site du CRNCK](#), **avant le lundi 30 septembre 2024** (dans la mesure du possible merci d'indiquer le plus rapidement possible les intentions des futurs candidats).

**L'inscription au CQP** est à faire auprès de la FFCK **avant le lundi 30 septembre 2024** via le lien suivant : [catalogue formations](#).

**Le coût du parcours de formation MFPC est de 600€ pour les licenciés normands. L'inscription au parcours de formation MFPC+CQP est de 800€. Si vous êtes déjà titulaire du MFPC, vous pouvez accéder au CQP au tarif de 200€.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, le(a) Président(e), nos salutations distinguées.

Stéphane DURÉCU  
Président délégué de la CREF Normandie

Samuel BONVALET  
Adjoint de la CREF Normandie

Lorrie DELATTRE  
CTR CK Normandie

## Déroulé de la formation MFPC<sup>1</sup>

Ouverture de la formation (2h) : stagiaires et tuteurs  
*Distanciel*  
Octobre 2024

Pagaies Couleurs et pédagogie  
*Pratique – 2 jours*  
30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2024

Module réglementation (2h)  
*Distanciel*  
Décembre 2024

Suivi stagiaires et tuteurs (1/2h / stagiaire)  
*Distanciel*  
Janvier 2025

Navigation eau-calme  
*Pratique – 2 jours*  
1-2 février 2025

Module eau-vive  
*Pratique – 2 jours*  
1-2 mars 2025

Module mer  
*Pratique – 2 jours*  
5-6 avril 2025

Module eau-calme  
*Pratique – 2 jours*  
24-25 mai 2025

### Certification

1. Ecrit « sécurité » – *en distanciel (2h)*
2. *Séance péda* – en présentiel (1/2 journée)
3. Entretien sur la base du dossier de formation – en présentiel ou en distanciel (15mn)

Avril/mai 2025

<sup>1</sup> Les dates proposées sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées en fonction du calendrier fédéral.